

Rabat, le 04 mars 2013

Communiqué

ISIC, Séminaire pédagogique interne samedi 02 mars 2013

Dans le cadre des consultations et délibérations sur les contenus et les modalités de mise en œuvre de la réforme pédagogique à l'ISIC, à la lumière de l'adoption de la norme LMD dans le système de formation, un séminaire pédagogique interne a été organisé à l'ISIC, samedi 02 mars 2013, avec la participation du corps enseignant permanent de l'Institut, de l'administration et d'un certain nombre de cadres relevant de structures d'appui à la formation au sein de l'établissement.

Le séminaire a été marqué par les apports significatifs et experts du professeur Hassane JAZIRI, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Takaddoum-Rabat et du Professeur khalid HAMMES, Vice-doyen de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Mohamed V, Salé, qui ont accumulé une expérience pointue et de longue haleine dans la mise en œuvre du système LMD, aux titres de leurs activités professionnelles ainsi que dans le cadre de leurs activités syndicales.

Dans leurs exposés et leurs commentaires en réaction aux interrogations et sollicitations de l'auditoire, les deux experts ont fait part de leur expérience dans la mise en œuvre et la gestion de l'application de la norme LMD à l'université et de l'état des discussions entre les professionnels, les responsables institutionnels et l'encadrement pédagogique sur les nécessaires aménagements du système LMD, une dizaine d'années après son introduction dans le système d'enseignement supérieur national.

Les participants au séminaire ont, ensuite, examiné et fait le point sur les divers aspects de l'introduction du système LMD dans l'offre pédagogique de l'ISIC, dans ses divers aspects institutionnels, pédagogiques, réglementaires, gestionnaires, logistiques et l'implication des divers acteurs concernés.

La réforme pédagogique en cours à l'ISIC est également une opportunité exceptionnelle pour une mise à niveau de l'ensemble des aspects organisationnels et logistiques, ainsi que pour l'évaluation des besoins en termes de ressources matérielles et humaines afin de réussir la réforme, de renforcer et d'enrichir l'offre pédagogique de l'établissement qui représente la référence et la locomotive sur le plan national dans le domaine de la formation des métiers du journalisme, de l'information et de la communication.

Prenant acte de l'ampleur des tâches et des chantiers liés à cette réforme structurelle des dispositifs pédagogiques, de la réglementation des études et de l'évaluation, de l'ouverture sur les univers professionnels, de la modernisation des contenus et des outils, les participants ont décidé de :

- Dynamiser les structures de l'encadrement pédagogique et administrative de l'établissement (Départements, commissions ad hoc...) pour accélérer les modalités de mise en œuvre du système LMD dans sa phase fondatrice actuelle et assurer les tâches urgentes liées à cette réforme (finalisation des cahiers des normes pédagogiques et accréditation, stabilisation du système des évaluations, répartition et planification de la répartition des cours pour la prochaine rentrée...);
- Maintenir le séminaire ouvert pour une prochaine session complémentaire afin de poursuivre l'examen des diverses questions liées à cette réforme pédagogique : montage des masters, activation de la recherche scientifique et des publications, adaptation de l'organisation et de l'encadrement, traitement de la question linguistique, structuration des dispositifs techno-pédagogiques, organisation et production des supports de communication afin d'accompagner la réforme, etc...

Il est à rappeler que le séminaire pédagogique interne a été précédé par une réunion d'information au profit des étudiants de l'établissement, vendredi 1^{er} mars 2013, au cours de laquelle ont été présentés et explicités les référentiels de la réforme, la réglementation des études et du système d'évaluation et divers aspects intéressant les étudiants, principaux concernés par l'offre pédagogique de l'établissement. D'autres dispositifs et mécanismes de communication seront mis en œuvre au sein de l'Institut pour à la fois satisfaire aux exigences de la réforme et renforcer la valorisation, la visibilité et le rayonnement de l'établissement.